

DAI 2000

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur - Fraternité - Justice

MINISTERE DU PLAN

Projet / DSA

ATELIER NATIONAL SUR LES DIMENSIONS
SOCIALES DE L'AJUSTEMENT.

RAPPORT FINAL

Nouakchott, 14 - 16 Avril 1992

PREMIERE JOURNEE

La première séance a été marquée par le discours d'ouverture de M.Djimé Diagana, Secrétaire Général du Ministère du Plan. Dans cette allocution, l'accent a été mis notamment sur les objectifs de l'atelier à savoir :

présenter et vulgariser le programme Dimensions Sociales de l'Ajustement, en particulier : ses objectifs, son contenu, son approche et sa méthodologie;

diffuser et discuter les résultats disponibles, notamment ceux des enquêtes EPCV et les conclusions de la première partie de l'étude "Profil de la Pauvreté en Mauritanie";

susciter une large discussion sur la formulation des politiques sociales en contribuant en particulier à l'amélioration des termes de référence relatifs aux études socio-économiques identifiées.

De même, Monsieur le Secrétaire Général du Ministère du Plan a insisté sur la place importante du projet DSA et de la coordination effectuée avec les bailleurs de fonds qu'il remercie de leur précieuse contribution surtout la BAD, la RFA et la Banque Mondiale.

Après la pause, Mr.Mohamed Ould ABBA, Coordinateur du projet DSA a permis au Professeur Cheïkh Saad Bouh KAMARA, modérateur - consultant de préciser la méthodologie appliquée à cet atelier et de rappeler les objectifs fixés. Ensuite la présentation de la facilité régionale fut effectuée par M. Mohamed O. ABBA et M. Bahjat ACHIKBACHE de la Division Pauvreté et Politique Sociale de la Banque Mondiale. Plusieurs points ont été successivement abordés :

. l'historique du contexte qui a vu naître le concept de Dimensions Sociales de l'Ajustement au début des années 80 : les enquêtes, les études et évaluations menées en Afrique pour mesurer les conséquences des programmes d'ajustement structurel; "l'ajustement a visage humain" prôné par l'UNICEF; les tensions sociales nées des suites des compressions et des "déflations" des personnels;

. la démarche conjointe du PNUD, de la BAD et de la Banque Mondiale pour initier la facilité régionale DSA pour l'Afrique Sub-Saharienne.

Trois objectifs étaient poursuivis :

identification, évaluation, suivi des projets et des programmes concernant les catégories sociales les plus défavorisées (atténuation à court terme de leurs difficultés) et faire accroître les revenus des employés aux bas salaires pour qu'ils puissent participer au processus de croissance;

connaître par des études, des analyses statistiques fiables les mécanismes et les réalités sociales;
mener des enquêtes auprès des groupes cibles pour créer des outils statistiques d'analyse et d'études pertinentes.

. une unité DSA fut créée au sein de la Banque Mondiale; puis a été développé un cadre de lutte contre la pauvreté d'où la mise en place en 1991 de la Division Pauvreté et Politique Sociale.

. 30 pays africains participent à la DSA dont la Mauritanie y fut admise après une requête adressée en 1987 à la Banque Mondiale

* 4 domaines prioritaires sont retenus :

- . analyse socio-économique du pays
- .. formulation des politiques et des programmes sociaux
- ... enquêtes statistiques
- formation à travers un programme régional de formation DSA.

En 1990, une conférence des Statisticiens et démographes africains

tenu à Addis Abeba a abouti à la formulation d'un plan d'action qui fut par la suite adopté par le conseil des Ministres africains. La Banque Mondiale appuie les pays africains en les aidant à développer des outils statistiques performants à travers "la stratégie de renforcement des capacités statistiques en Afrique". Deux niveaux sont visés : régional et national entre lesquels s'établissent des échanges. L'accent est mis sur les outils et méthodes de l'analyse de la pauvreté et de la politique sociale en développant les capacités des Ressources Humaines, en créant des centres d'excellence pour assister les pays. Deux handicaps sont à souligner : d'une part la conception effectuée par des techniciens compétents n'intègre pas les préoccupations des décideurs, d'autre part l'exploitation et l'analyse doivent être opérationnelles à trois niveaux : macro-économique (national), méso-économique (infrastructures, services sociaux) et micro-économique (ménage).

. identifier des actions concrètes en fonction des besoins pressants et précis des groupes cibles (éducation, services sociaux, habitat, chômage etc.) d'où une intégration horizontale dans les secteurs économiques où un processus de prise de décisions est engagé.

Concernant la présentation du Projet DSA Mauritanie, Mr. Mohamed O. ABBA a développé les éléments ci-après :

+ La Mauritanie a entamé les programmes d'ajustement structurel courant 1985. A partir de 1987 admise au sein du DSA une collecte de données fut entamée par le biais de l'Enquête Permanente des Conditions de Vie des ménages (EPCV) durant les années 1987 - 1988 et 1988 - 1989.

+ En 1988, une mission de la Banque Mondiale proposa un programme pour soulager la pauvreté à court terme en ciblant des groupes sociaux précis urbains et des ONG servant de relais en attendant la finalisation des études en cours. Cinq secteurs furent identifiés : santé-nutrition; haute intensité de main d'oeuvre; secteur informel urbain; maraîchage développement communautaire; petit crédit au développement.

+ En 1989 les événements d'Avril ont entraîné le retour précipité en Mauritanie de centaines de milliers de rapatriés. La priorité leur a été accordée à travers le programme d'insertion (pêche artisanale, secteur informel, formation, agriculture etc).

+ En Novembre 1990, une mission conjointe BAD - Banque Mondiale effectua une évaluation en vue de reprendre le projet DSA. A travers 4 objectifs, une première phase 1991 - 1993 fut retenue:

1) renforcer les capacités des institutions nationales à intégrer les DSA dans leur stratégie d'intervention ("internalisation" et pérennisation DSA), formation régionale DSA des cadres nationaux choisis.

2) effectuer des études socio-économiques en profondeur sur les opportunités de création d'emplois dans différents secteurs : secteur informel, pêche artisanale, secteur agricole...

3) Poursuivre la collecte de données sur les ménages en enrichissant le questionnaire utilisé à travers trois types d'enquêtes : prioritaires avec peu de variables concernant un échantillon important; intégrales : échantillon plus réduit mais nombre élevé de variables; communautaires ciblant les infrastructures.

4) fournir une assistance financière aux groupes urbains les plus démunis (opération - test).

Actuellement l'étude "Profil de Pauvreté" est en cours; celle sur la pêche artisanale doit commencer courant Mai/Avril 1992; l'autre sur le secteur informel doit débiter en Juin 1992. Il est prévu en Septembre - Octobre 1992 de disposer de ces études finalisées pour les intégrer.

Il faut noter que le financement de la phase actuelle a été obtenu auprès de la République Fédérale d'Allemagne.

Après ces riches introductions, des échanges fructueux eurent lieu. On pourrait retenir les éléments les plus significatifs suivants :

- la facilité régionale a apporté aux DSA une contribution importante par le biais de la première étude cadre théorique liant les effets négatifs au niveau des individus et des ménages à certaines mesures macro-économiques (inflation, hausse des prix, compression des personnels...). Le processus au niveau individuel et des ménages est ressenti par la transmission à travers les institutions : écoles, hôpitaux, centres de distribution des médicaments.

- l'importance de la coordination DSA - Planification à effectuer avec d'autres parties prenantes pour trouver en amont des solutions aux problèmes identifiés (paupérisation).

- l'instance de tutelle du projet DSA est un Comité de Suivi où se retrouvent les représentants de différents Ministères : Plan, Santé et Affaires Sociales, Finances, Intérieur, Postes et Télécommunications, Fonction Publique et Travail, Education Nationale, CSA, Commune de Nouakchott et Promotion de la Femme.

- une coordination plus forte tant au niveau du projet DSA qu'à celui des partenaires ce qui ne manquera pas de contribuer à l'amélioration de la politique sociale en Mauritanie.

- l'élaboration de tableaux de bord d'indicateurs sociaux mis à jour à un rythme rapproché, bien ciblés, pertinents, avec l'accent mis sur les priorités sont autant d'actions fort utiles pour les décideurs

- la distinction doit être faite entre certaines situations, pauvreté absolue, pauvreté relative, pauvreté endémique, sous développement. De plus en plus on insiste sur la Dimension Sociale du Développement

- doit-on parler de dimension politique de l'ajustement pour faire ressortir les laissés pour compte : les ruraux enclavés, les femmes et les enfants des couches les plus démunies ?

- identifier les poches de pauvreté

- la Banque Mondiale de concert avec les pays concernés recherche la croissance, le développement, d'où la lutte contre la pauvreté par une meilleure organisation, l'amélioration de la productivité et une meilleure gestion des revenus.

- Associer le secteur public, secteur privé, les ONG, les bailleurs de fonds à travers des ateliers, séminaires, programmes, plan d'action.

Après le déjeuner, un autre thème : la pauvreté urbaine a permis après l'introduction de M. Mohamed O. ABBA de procéder à une série de réflexions fort intéressantes. Dans sa présentation, Mr. ABBA a insisté sur certains aspects :

- suite aux sécheresses répétées et à l'attraction des centres urbains, l'exode rural massif a drainé vers les villes des centaines de milliers de mauritaniens. L'on observe des poches de pauvreté urbaine d'où l'idée d'intervenir au niveau de ces groupes cibles à travers des actions-tests (financement petites infrastructures sociales : santé - hygiène - écoles - centres de nutrition) afin de favoriser des actions génératrices d'emplois et de revenus tout en équipant ces communautés. Cette opération-test permettra de tirer des enseignements utiles malgré certaines contraintes majeures : inorganisation des populations cibles, manque de personnels formés, non possession des terrains etc.

Le Comité de suivi a retenu certains types d'actions et critères de sélection pour la mise en oeuvre de cette composante :

* Types d'actions à privilégier

i)- construction et/ou équipement de salles de classes

ii)- création de cadres organisationnels autour des centres de santé;

iii)- approvisionnement en médicaments essentiels et participation à la réalisation de petites infrastructures sanitaires;

iv)- projets productifs ayant un impact socio-économique important sur la collectivité à laquelle ils appartiennent;

v)- hygiène et eau potable.

* critères de sélection

i)- refléter les besoins exprimés par les communautés avec une attention soutenue aux préoccupations des femmes;

ii)- capacité d'autonomie financière;

iii)- capacité des promoteurs à gérer et administrer le don et le projet;

iv)- contribution des promoteurs, financièrement ou en nature, à hauteur de 25% au minimum du coût du projet;

v)- état de maturité du projet;

vi)-effets démonstratifs et d'entraînement du projet;

vii)- existence de structures communautaires reconnues et fonctionnant réellement;

viii)- privilégier les projets intégrés.

- l'ajustement structurel est considéré comme un élément incontournable. Tenir compte des contraintes et des priorités pour soulager les couches sociales pauvres. Envisager des programmes d'urgence concernant tant la pauvreté rurale que la pauvreté urbaine en visant les racines du mal.

- mettre en exergue le rôle important du développement des Ressources Humaines auquel il faut accorder une réelle priorité. Renforcer nos capacités nationales dans ce domaine en constituant des équipes mixtes (experts étrangers et nationaux) afin d'assurer un savoir faire performant.

- l'identification de nouvelles couches de pauvreté n'exclut en rien de prendre en considération les strates sociales démunies actuellement ciblées. Il y'a lieu d'établir un ordre de priorité. Rechercher l'efficience lors de la collecte des données, de l'analyse pour atteindre une réelle justice sociale.

- la coordination effective reste une autre priorité : échanges d'informations, concertation, intégration des actions en cours et de celles qui sont projetées. Insister sur l'aspect important du rôle de coordinateur que doit jouer le projet DSA.

- les charges récurrentes doivent être prises en considération et en charge par les populations concernées lesquelles profiteront d'actions d'accompagnement.

- la recommandation suivante a été adoptée : à l'occasion de la publication du rapport final du profil de pauvreté, valoriser tous les résultats dans un large forum qui dégagera des thèmes d'analyse à traiter par des équipes pluridisciplinaires (représentants de l'administration, du secteur privé, de l'Université, des ONG et des Organisations Internationales). La coordination étant assurée par le projet DSA. Les conclusions de ces travaux permettront aux décideurs d'envisager à travers des mesures concrètes pertinentes identifiées d'initier des programmes concernant des groupes cibles judicieusement choisis.

- le projet DSA doit assurer le monitoring pour réaliser l'adéquation des objectifs retenus dans les plans d'action de politique sociale et programmes d'investissement public.

DEUXIEME JOURNEE

Le premier thème abordé s'intitule : "Programme d'enquêtes auprès des ménages". L'introduction a été prononcée par M. Sidna Ould N'DAH, Directeur Général Adjoint de l'Office National de la Statistique, Chef Projet EPCV.

L'EPCV était une première en Mauritanie, le second pays choisi en Afrique après la Côte d'Ivoire, pour abriter de telles enquêtes. Il convient de distinguer deux grandes phases: 1988 - 1990 et 1992 - 1994. L'objectif principal consiste à disponibiliser des informations sur les ménages pour permettre aux décideurs politiques de programmer des actions de développement, les domaines couverts étant très diversifiés.

La première phase initiée en 1987 a pris le relais des projets prévus depuis 1964 concernant les enquêtes budget - consommation mais jamais réalisées. Plusieurs objectifs sont visés :

- combler un vide dans la base des données;
- mesurer le niveau de vie car le produit intérieur brut (PIB), masquant les disparités, ne suffit pas;
- évaluer les indicateurs monétaires (dépenses, revenus);
- évaluer le degré de satisfaction des besoins essentiels (santé, éducation, logement, nutrition...);
- étudier les comportements d'offre et de demande des ménages sur le marché des biens et services ainsi que celui des facteurs.

Plusieurs domaines d'étude ont été couverts :

- la démographie;
- l'éducation, le logement, les santé et l'anthropométrie;
- l'emploi, la production et les revenus;
- les dépenses, la consommation, l'auto-consommation, l'aide alimentaire;
- les prix et les infrastructures socio-économiques.

Le financement était assuré par l'USAID, la Banque Mondiale, le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (sur les fonds de contrepartie de l'aide alimentaire) et le budget de l'Etat.

L'assistance technique de consultants internationaux s'inscrivait dans le cadre du programme LSMS (Living Standard Measurement Study) (Etude de Mesure de Niveau de Vie).

L'échantillon était constitué de 1600 ménages sédentaires représentatifs de l'ensemble de la population sédentaire mauritanienne. La base de sondage s'inspirait des travaux du recensement général de la population et de l'habitat de 1988.

Le traitement des données a été effectué en 1988 à l'ONS, à l'unité DSA de la Banque Mondiale et à l'Université de Warwick (Grande Bretagne). Pour La deuxième année, les données ont été toutes exploitées à l'ONS avec l'appui de l'Université de Warwick dans le cadre de l'étude Profil de la Pauvreté.

Des résultats intéressants furent obtenus (consommation céréalière, structure des dépenses des ménages, indice des prix etc.). La qualité des résultats découle de leur similitude avec ceux du RGPH (1988). L'ONS dispose d'une importante base de données sur les ménages.

La deuxième phase d'enquêtes DSA constitue la prolongation de l'EPCV. Son financement a été obtenu auprès de la RFA et de la BAD. Les objectifs majeurs sont :

- la mesure des principaux indicateurs de bien-être et des besoins essentiels de certains groupes socio-économiques de ménage.
- l'identification de groupes-cibles parmi les ménages qui revêtent un intérêt particulier pour les décideurs politiques du fait de leur vulnérabilité;
- le suivi de l'explication des changements qui interviennent dans le bien-être des ménages sur une période de temps;
- la création d'une base de données pour la recherche socio-économique et l'élaboration de programmes sectoriels. Quatre types d'enquêtes sont prévus :

L'enquête sur les priorités (1992 et 1993)
L'enquête intégrale (1994)
L'enquête communautaire (1992)
L'enquête sur les "déflatés" du secteur parapublic
(1992 -1993)

L'enquête Mauritanienne sur les priorités (EMP) s'étend aux domaines d'étude ci-après :

- démographie
- éducation, santé, logement, anthropométrie
- emploi, revenu, dépenses
- production.

L'échantillon est de 6500 ménages représentatifs de toute la population de la Mauritanie (milieu nomade compris) selon la répartition suivante :

Nouakchott	:	1820	ménages
Autres villes	:	1400	" "
Rural fleuve	:	1640	" "
Rural autre	:	1000	" "
Nomades	:	500	" "

Le plan de sondage distingue les groupes cibles socio-économiques ci-après :

Milieu urbain

- les salariés du secteur public
- les salariés du secteur privé
- les indépendants
- les autres

Milieu rural

- les cultivateurs
- les non cultivateurs
- les nomades

Ces enquêtes débuteront fin Avril 1992. Leur durée est de 3 mois. Les résultats de l'EMP seront disponibles en Octobre 1992. A l'issue de cet exposé introductif des débats fort intéressants permirent d'identifier les principaux points qui suivent :

- le découpage ne prend en compte que partiellement l'homogénéité d'une unité : seule la strate rural fleuve est reconnue selon plusieurs enquêtes comme homogène, d'où la nécessité de faire éclater les autres strates. Il faut tenir compte de la limite à reconnaître du plan de sondage. L'échantillon étant très réduit cela limitera l'extrapolation. Remarquons que la stratification accroît la qualité, que l'homogénéité relative à l'intérieur d'une strate où le comportement global est semblable s'oppose à l'hétérogénéité des autres strates.

L'enquête prioritaire permettra une extrapolation plus fine eu égard à la taille de l'échantillon (6500 ménages), aux expériences acquises et aux données accumulées.

* Il convient d'impliquer les personnels des Affaires Sociales pour plusieurs raisons : présence quotidienne au sein des groupes cibles, besoin de s'informer, disponibilité pour se perfectionner lors de la réalisation de telles missions d'enquêteurs.

* Après les expériences de décentralisation lors de l'EPCV, l'ONS se propose de créer 3 bureaux régionaux : Aioun, Kaédi et Nouadhibou, ce qui va rapprocher en permanence ces unités de leurs terrains d'enquêtes et favoriser la collecte permanente de données importantes ainsi que le contrôle à proximité, le cas échéant.

* L'une des lacunes identifiées actuellement consiste en l'absence de personnels nationaux qualifiés spécialisés pour effectuer les corrélations et les analyses.

* l'EPCV permet de comparer les variables dans les deux années. D'autre part EPCV et EMP (Enquête Mauritanienne sur les Priorités) sont complémentaires.

EPCV enquête lourde, échantillon réduit, d'où
 approche analytique en profondeur
EMP échantillon beaucoup plus grand d'où
 approche visant à déterminer l'évolution

* L'accent a été mis sur la sensibilisation ainsi que l'éducation des enquêteurs et des enquêtés. Le cas échéant en plus des lettres d'informations prévoir des campagnes de mobilisation sociale.

* Le coût / efficacité de l'enquête doit être pris en considération; il faut souligner à ce propos que beaucoup de données sont stockées, que des utilisateurs divers pourront exploiter et que les résultats permettent de rationaliser les investissements à la lumière des besoins prioritaires identifiés. Tous les programmes de développement doivent prendre en compte les résultats disponibles des enquête menées.

* La méthodologie suivie pour les nomades repose sur leur localisation autour des points d'eau qui jalonnent leurs parcours de transhumance.

* Les variations saisonnières (déplacements, déménagements) des ménages sédentaires sont prises en considération car si l'échantillon est réduit, il faut assurer le suivi des foyers enquêtés. Mais dans l'Enquête Mauritanienne, sur les Priorités, la mobilité des ménages est comblée car l'échantillon est beaucoup plus grand. L'échantillonnage judicieusement effectué aux plans temporel et spatial permet de lever cette contrainte. Soulignons que lors des enquêtes budget-consommation le suivi permanent des mêmes ménages constitue un impératif.

Le second exposé de la journée du Mercredi 15 Avril 1992 fut introduit par le Professeur MacKay de l'Université de Warwick.

Cette introduction a permis la présentation de la première partie de l'étude profil de pauvreté en Mauritanie (voir synthèse en annexe) rédigé conjointement par McKay et Mr. Cheikh Abdallahi O. Houeibib.

Suivirent des échanges fructueux dont l'essentiel pourrait se résumer ainsi :

- permettre une large diffusion de cette étude descriptive, très intéressante. Il convient d'atteindre les acteurs : décideurs, techniciens concernés, élus locaux. Programmer un atelier pour servir de cadre - support à la large diffusion de ce document;

- réfléchir à une approche rigoureuse pour définir avec précision le concept de pauvre en Mauritanie. Identifier avec discernement les indices pertinents de pauvreté. Déterminer les variables significatives dont les corrélations permettront de distinguer cette notion de seuil de pauvreté en Mauritanie.

- revoir la composition et les spécificités des groupes agricoles dépendants pour les décrire avec précision.

- approfondir la description des groupes ménages sans travail en tenant compte des mécanismes extra-économiques.

Ensuite des débats forts intéressants s'articulaient autour des éléments suivants :

- suivre de façon plus détaillée les outils efficaces mis en place pour identifier les populations pauvres. Pour cela utiliser des paramètres pertinents en milieu urbain comme en milieu rural pour mesurer correctement le niveau de satisfaction des besoins prioritaires des groupes sociaux enquêtés. Faut-il choisir des critères distincts selon les milieux étudiés ? démarche non retenue car elle ne permettrait pas d'appréhender avec précision les poches de pauvreté. Rechercher à cerner les différences régionales et intra-régionales.

- mettre l'accent sur l'influence de la concentration et de la dispersion des Mauritaniens pour mesurer la pauvreté, en remarquant le coût des infrastructures en fonction de la densité de la population. Favoriser, en ce qui concerne les programmes sociaux (éducation, santé), les citoyens à revenus très faible pour éviter à leurs enfants le sort d'analphabètes et de malades ce qui conduirait au cercle vicieux de la pauvreté.

- encourager la scolarisation des filles, lesquelles au cycle fondamental ont des chances sensiblement égales à celles des garçons, mais sont largement défavorisées du cycle secondaire.

- éviter de longs délais entre les périodes des enquêtes et le début de réalisation des actions car celles-là seraient obsolètes quand celles-ci vont commencer.

- fournir des données récentes sur les infrastructures communautaires et les statistiques sectorielles sociales récentes.

- étudier en profondeur les relations entre le niveau de vie, l'éducation et l'urbanisation.

- préparer l'opinion publique s'agissant de nouvelles politiques de désengagement de l'Etat dans les secteurs sociaux tout en recherchant des projets prioritaires d'urgence qui permettront aux plus pauvres progressivement de se prendre en charge.

- les données de l'EPCV permettent de dégager des résultats significatifs, de vérifier certaines tendances et d'apporter des corrections, le cas échéant, à travers de nouvelles politiques sociales fondées sur l'outil statistique.

A la fin de cette journée, quelques interventions permirent d'enrichir par une série de réflexions les termes de référence de la deuxième phase de l'étude sur la pauvreté en Mauritanie.

Ainsi, un certain nombre de ces éléments peuvent se résumer comme suit :

- accorder la priorité au monde rural, aux femmes, à la jeunesse et aux enfants. Inclure les personnes du troisième âge sans soutien, les chômeurs diplômés et les victimes des "compressions" suite à la mise en place des programmes d'ajustement structurel.

- revoir l'objet de l'étude afin de procéder à un ordre de priorité plus conforme aux préoccupations du moment : (i) (iv) (ii) et (iii).

- conserver les activités prévues mais selon un ordre différent (ii) (iii) et (i) pour être plus pratique et pour pouvoir intervenir.

- préciser la distinction paysans (propriétaires de terre et non propriétaires de terre), éleveurs (propriétaires et bergers), tout comme plus haut considérer les ménages dont le chef est âgé sans soutien.

- mettre l'accent sur le domaine de l'éducation : facteurs défavorables, principales contraintes, enfants victimes des échecs scolaires, retour à l'analphabétisme, filières de formation professionnelle...

- rechercher une politique d'une meilleure répartition des richesses nationales à travers un indicateur national pertinent.

JOURNEE DU JEUDI 16 AVRIL 1992

Le modérateur présenta oralement les grandes lignes du contenu des deux journées précédentes. De multiples amendements, réflexions, commentaires et remarques s'en suivirent. Tous ces éléments ont été pris en considération dans le présent projet de rapport final.

L'atelier a décidé de publier le projet de rapport final enrichi par ces interventions puis de demander aux participants de formuler des suggestions et des amendements. Ensuite seulement sera diffusé, après modifications éventuelles, le rapport final dudit atelier.

La cérémonie de clôture permit au coordinateur du projet Dimensions Sociales de l'Ajustement de souligner l'importance et la réussite de cet atelier. Il a par ailleurs insisté sur le suivi de cette rencontre qui demande la participation de toutes les parties prenantes présentes. L'UNICEF a témoigné de sa satisfaction et a réitéré sa disponibilité pour toute action visant à lutter contre la pauvreté en Mauritanie.

La séance a été clôturée à 13 H 30.

Synthèse du rapport Profil de Pauvreté

(Partie descriptive)

1. Introduction

Le rapport préliminaire de la première phase de l'étude "profil de la pauvreté" a déjà été diffusé. L'objectif principal de cette présentation est de résumer ses résultats principaux, afin d'animer une discussion et d'aborder les questions de politique liées à la lutte contre la pauvreté en Mauritanie. Dans la mesure du possible, nous essayeront d'expliquer brièvement certains des aspects de la méthodologie adoptée; le texte du document contient une description plus détaillée de ces questions méthodologiques.

La première phase de l'étude "profil de la pauvreté" a été consacrée à la construction d'une image descriptive de la pauvreté en Mauritanie: le nombre des pauvres, la profondeur de leur pauvreté, les caractéristiques des ménages pauvres (en comparaison avec ceux des ménages non-pauvres) etc. La deuxième phase (récemment entamée) comprend une analyse des causes de la pauvreté, et, en particulier, une composante traitant des questions politiques. Évidemment, les résultats de la première phase, et les discussions du présent atelier, seront utilisés pour préciser les contenus exacts de cette deuxième phase.

La présente étude se fonde principalement sur les résultats des deux années d'enquêtes Enquête Permanente sur les Conditions de Vie des ménages (EPCV) qui ont été entreprises par l'Office National de la Statistique en 1987-88 et en 1989-90. Sur la base d'un échantillon de près de 1 600 ménages choisis d'une manière aléatoire en milieu sédentaire chacune des deux années, les questionnaires ont recueilli des informations sur les différents aspects des conditions de vie des ménages, y compris les caractéristiques démographiques, les revenus, les dépenses, les activités économiques, les niveaux d'éducation, l'utilisation de facilités de santé etc. A part ces informations recueillies au niveau des ménages, des informations ont été également collectées au niveau des communautés, par exemple sur les prix des aliments et sur les infrastructures physiques et sociales. Cette base de données permet la construction d'une image détaillée des conditions de vie des ménages en milieu sédentaire en Mauritanie.

2. Questions conceptuelles de la mesure de la pauvreté

Afin de faire une analyse de la pauvreté en Mauritanie sur la base des données de LEPCV, il faut aborder trois éléments d'ordre conceptuel : (i) le choix d'une mesure du bien-être des ménages et de leurs membres; (ii) la définition de la pauvreté, c'est à dire, le choix d'un seuil de pauvreté; et (iii) le choix des mesures sommaires (indices de pauvreté) qui résument les dimensions principales de la pauvreté.

Comme mesure de bien-être nous avons utilisé pour chaque ménage ses dépenses totales par tête, en prix constants. Pour calculer cette mesure, il faut avoir:

- une estimation des dépenses totales des ménages en prix courants, qui comprend des imputations de l'autoconsommation et d'autres formes de consommation en nature;
- un indice du coût de la vie qui résume les variations dans le temps et dans l'espace;
- une estimation de la taille des ménages.

Toutes ces informations sont disponibles dans la base des données EPCV, même si le nombre d'observations des données de prix est très réduit.

Pour le pays entier la valeur moyenne de cette mesure de dépenses totales par tête en prix constants est de 32 370 UM pendant la première année et 36 160 UM pendant la deuxième année. Au niveau des régions, de grandes différences sont observées, les valeurs moyennes de dépenses totales étant de loin plus élevées en milieu urbain qu'en milieu rural. Lors des deux années, les valeurs moyennes sont les plus élevées à Nouakchott et les plus basses dans la région "Rural Fleuve".

Étant donné que nous avons utilisé la consommation par tête comme mesure du bien-être, en principe le seuil de pauvreté devrait être le niveau minimum de consommation nécessaire pour permettre à un individu typique de subsister. Mais la définition de la subsistance est en partie subjective. Il est difficile de définir les besoins minima en aliments, et encore plus difficile de les définir pour les produits non-alimentaires. Pour cette étude nous n'avons pas essayé d'estimer un seuil de pauvreté spécifique à la Mauritanie, mais plutôt choisi d'utiliser les deux seuils généraux de pauvreté de la Banque Mondiale. En monnaie locale, le seuil le plus élevé est approximativement 32 800 UM par tête et par an, et le plus bas (pour identifier les pauvres extrêmes) approximativement 24 400 UM par tête et par an. Même si ces seuils sont relativement arbitraires, ils servent à faire un découpage entre les ménages avec les niveaux de consommation relativement bas ("les pauvres") et ceux avec des niveaux relativement élevés ("les non-pauvres") et d'établir des comparaisons entre ces deux groupes.

A l'intérieur du milieu rural, dans les deux années d'enquête les dépenses moyennes par tête des pauvres sont plus basses dans la région "Rural Fleuve" que dans la région "Rural Autre", et la proportion de l'échantillon enquêtée classée "pauvre" plus élevée dans la première que dans la deuxième. Pourtant, parmi les ménages pauvres, la profondeur de la pauvreté est plus marquée dans la région "Rural Autre" que dans la région "Rural Fleuve". Ce fait peut être expliqué par l'existence d'une importante inégalité dans la région "Rural Autre"; cette explication a été confirmée par une analyse de l'inégalité par région en Mauritanie. Cette analyse indique que l'inégalité est la plus marquée dans la région "Rural Autre", qui contient des ménages très pauvres en plus des ménages relativement riches. Il faudra désagréger d'avantage cette dernière pour identifier plus précisément ces ménages très pauvres.

La pauvreté urbaine se trouve d'une façon disproportionnée (en termes numériques et en termes profondeur) dans les villes autre que Nouakchott. Mais même à Nouakchott, dans chacune des deux années d'enquête plus de 30% des ménages enquêtés sont classés pauvres en utilisant le seuil le plus élevé. A l'intérieur de Nouakchott, la pauvreté est plus profonde et plus intense dans les quartiers périphériques. Durant la deuxième année d'enquête, 49,6% des ménages des zones périphériques sont classés pauvres, en comparaison avec 20,8% dans les zones non-périphériques. L'intensité de la pauvreté est également plus marquée dans ces zones périphériques.

En dépit de ces observations en milieu urbain, la conclusion la plus frappante de l'analyse de pauvreté selon le lieu de résidence est que la pauvreté en Mauritanie est, d'une façon disproportionnée, un problème rural. En particulier, il existe des ménages très pauvres dans la région "Rural Autre".

(b) Pauvreté selon groupe socio-économique

Pour aborder les questions de politique, et pour mieux comprendre les causes de la pauvreté, il est également important de considérer la répartition de la pauvreté par groupe socio-économique. Pour cela il faut d'abord définir ces groupes socio-économiques. Dans la présente étude six groupes socio-économiques ont été identifiés sur la base des principales activités économiques des membres des ménages pendant la semaine précédant l'entretien. Les ménages dans lesquels personne n'avait travaillé pendant cette semaine ont été classés "en chômage" si un seul membre a cherché un emploi durant cette période et "non-actifs" si aucun membre n'a cherché un emploi. Les autres ménages dans lesquels un membre ou plus a travaillé pendant la semaine précédant l'entretien ont été classés selon le type principal d'activité pour le ménage, avec une distinction entre les employés du secteur public, les employés du secteur privé, les indépendants agricoles et les indépendants non-agricoles.

Les ménages indépendants agricoles ont toujours été les plus pauvres, pour les deux seuils de pauvreté, pour les deux années et pour tous les indices de pauvreté calculés. Avec le seuil de pauvreté le plus élevé 85,5% des ménages indépendants agricoles dans la première année et 74,2% dans la deuxième sont classés pauvres, des pourcentages de loin supérieurs à ceux des autres groupes socio-économiques. Au niveau de ces ménages la pauvreté est profonde. Dans les deux années et pour les deux seuils, les dépenses moyennes des pauvres dans ce groupe sont de 50% inférieures au seuil de pauvreté.

Dans les deux années, les groupes les moins touchés par la pauvreté sont les ménages qui travaillent comme employés dans le secteur public et les ménages indépendants non-agricoles. La pauvreté est plus marquée au niveau des ménages qui travaillent principalement dans le secteur privé qu'au niveau de ceux du secteur public (dans la première année d'enquête 37,5% des ménages dans le groupe "employés publics" sont pauvres en utilisant le seuil le plus bas, mais 58,4% dans le groupe "employés privés"; ces chiffres sont presque les mêmes pendant la deuxième année d'enquête). Les ménages qui sont des employés du secteur privé comprennent des ménages urbains et des ménages ruraux, et c'est probable que la plus grande part de la pauvreté dans ce groupe se trouve en milieu rural (par exemple, parmi les ménages qui travaillent comme ouvriers agricoles).

Les ménages en chômage et les ménages non-actifs sont un peu moins touchés par la pauvreté que la population moyenne. La proportion du premier groupe qui est pauvre est plus élevée que celle du second, mais la profondeur de la pauvreté est plus marquée au niveau des ménages non-actifs. Cela indique que l'inégalité est plus marquée au niveau des ménages non-actifs. La proportion de ceux-ci dont le niveau de vie est supérieur au seuil de pauvreté est plus élevée que celle des ménages en chômage, mais la proportion des pauvres extrêmes est aussi plus élevée. Cela reflète le fait que le groupe des ménages non-actifs regroupe différents types de ménages qui sont dans des conditions très différentes, et qui sont non-actifs pour des diverses raisons. Étant donné la profondeur de la pauvreté dans ce groupe, il convient d'effectuer plus d'analyse pour mieux comprendre les différences entre les ménages non-actifs pauvres et les ménages non-actifs non-pauvres.

(c) Pauvreté selon les caractéristiques du chef de ménage

Des groupes de la population parmi lesquels la proportion des ménages non-actifs est relativement élevée sont les ménages dont le chef est une femme et les ménages dont le chef est âgé. Par conséquent, ceux-ci sont des candidats pour le choix des groupes cibles. Pour examiner l'importance de ces groupes parmi les pauvres, des indices de pauvreté ont été calculés selon le sexe du chef du ménage et (séparément) selon qu'il est âgé (c'est à dire, plus de 65 ans) ou non.

Dans les deux années, la proportion des pauvres au niveau des ménages dont le chef est âgé est plus élevée que celle des autres ménages. De plus, la profondeur de la pauvreté au niveau des ménages dont le chef est âgé est légèrement supérieure à celle des autres. Mais quand on regarde la pauvreté selon le sexe du chef de ménage, il n'y a pas de schéma très évident. Il n'y a pas de différence significative entre les valeurs moyennes de dépenses par tête selon le sexe du chef. La proportion des ménages qui sont pauvres est moins élevée chez les ménages dont le chef est une femme, même si la profondeur de la pauvreté chez ces ménages pauvres est légèrement plus élevée. Il n'y a toutefois pas de différence évidente entre les conditions de vie des ménages selon le sexe du chef du ménage. Il reste cependant la possibilité que les indices calculés pour le pays entier masquent des différences importantes au niveau régional.

4. Les caractéristiques des ménages pauvres

Les mesures sommaires de la pauvreté déjà présentées fournissent une image initiale des dimensions de ces problèmes et de leur répartition entre les différents groupes. Cependant, pour examiner les causes de la pauvreté, et discuter le choix des mesures politiques appropriées à prendre pour lutter contre la pauvreté, il est nécessaire d'avoir une image beaucoup plus détaillée. On examine maintenant, d'une façon préliminaire, les caractéristiques socio-économiques des ménages pauvres en comparaison avec celles des ménages non-pauvres dans les domaines suivants : éducation, santé, logement, emploi, dépenses alimentaires, et accès à l'aide alimentaire.

L'analyse dans cette section a utilisé un découpage des ménages en quantiles de dépenses totales par tête (la mesure du bien-être). Chaque quantile contient 20% des individus dans l'échantillon, le premier quantile étant le plus pauvre et le cinquième le plus riche.

(a) L'éducation

Trois aspects ont été examinés:

- Le taux d'alphabétisation: En moyenne 55-60% des hommes âgés de plus de 10 ans savent lire, et 35-40% des femmes dans la même tranche d'âge. A part cet écart entre les hommes et les femmes, il y a aussi un écart important entre le milieu urbain et le milieu rural (par exemple, environ 75% des hommes en milieu urbain savent lire, en comparaison avec 45% en milieu rural). De plus, à l'intérieur de ces deux milieux le degré d'alphabétisation augmente sensiblement avec le niveau de vie, et surtout pour les femmes. Par exemple, pour la première année d'enquête, chez les femmes du premier quantile, 33,3% savent lire en milieu urbain et 15,5% en milieu rural; dans le cinquième quantile 60,2% des femmes du milieu urbain et 45,5% en milieu rural savent lire. Ces pourcentages ne sont pas très différents de ceux de la deuxième année d'enquête.

- Le taux de scolarisation: En milieu urbain, plus de 60% ont fréquenté l'école, dont 45% ont fréquenté l'école moderne; en milieu rural environ 45% ont fréquenté l'école mais moins de 20% ont fréquenté l'école moderne. Dans les deux milieux les taux de scolarisation augmentent sensiblement avec le niveau de vie, mais d'une manière générale les taux de scolarisation (école moderne ou traditionnelle) sont supérieurs aux taux d'alphabétisation, une observation qui soulève la question de l'efficacité de l'école.

- Le taux actuel de fréquentation de l'école pour les enfants en âge scolaire: Le taux net de fréquentation à l'école primaire est moins de 35% pendant les deux années d'enquête. Il n'est que légèrement supérieur pour les garçons par rapport aux filles, mais il y a un écart marqué entre milieu urbain (avec un taux de plus de 40%) et milieu rural (avec un taux de 25% environ). L'écart entre garçons et filles est de loin plus évident au niveau de l'enseignement secondaire. En général le taux de fréquentation augmente avec le niveau de vie, surtout en milieu rural et pour les filles en général. Cela pourrait être un reflet des coûts (coûts directs et coûts d'opportunité) pour les ménages pauvres d'envoyer leurs enfants à l'école (surtout les filles).

Il est évident qu'il y a une forte corrélation entre le niveau de vie et le niveau d'éducation des individus, en utilisant chacune de ces trois mesures. Cela suggère (mais ne prouve pas) que le niveau d'éducation est un facteur très important dans la détermination du niveau de vie d'un ménage, et que les enfants des ménages pauvres seront (en moyenne) désavantagés dans l'avenir par leur niveau réduit d'éducation.

(b) L'emploi

L'analyse de la pauvreté par groupe socio-économique a déjà indiqué la concentration de la pauvreté parmi les ménages qui font un travail indépendant agricole. Ce fait est confirmé par une analyse du type d'emploi selon le quantile. Pour la première année d'enquête 51,4% des individus appartenant à des ménages du premier quantile font un travail indépendant agricole; ce pourcentage diminue avec le quantile, il est de 7,1% pour le cinquième quantile. Par contre, le pourcentage des individus qui font un travail indépendant non-agricole ou qui travaillent comme employés du secteur public augmente avec le quantile. Mais le pourcentage des membres d'un quantile qui sont en chômage ne change pas beaucoup avec le niveau de vie; c'est à dire que les chômeurs ne semblent pas être plus pauvres que la population moyenne. Cette observation peut s'expliquer par le fait que la plupart des chômeurs se trouvent en milieu urbain où les conditions de vie sont généralement mieux qu'en milieu rural.

(c) La santé

Nous ne présentons pas ici des chiffres sur l'état de santé des individus dans l'échantillon à cause de l'absence d'une mesure objective dans le questionnaire. Nous allons aborder la question de l'utilisation par la population mauritanienne des facilités de santé et sa relation avec le niveau de vie.

Le pourcentage des enquêtés qui ont consulté un personnel de santé quand ils ont été malades a été plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural, mais à part cette différence il n'y a pas de forte corrélation entre les pourcentages des individus qui ont consulté un personnel de santé et le niveau de vie. Pour l'échantillon entier, dans chaque quantile et dans les deux milieux (urbain et rural), environ 90% des consultations ont été faites avec un médecin ou un infirmier. Il n'y a pas de relation évidente entre le type de personnel de santé consulté et le niveau de vie, à part le fait que les médecins sont plus sollicités et les infirmiers moins fréquentés en milieu urbain qu'en milieu rural.

En ce qui concerne le type de facilités de santé utilisé, certaines différences sont évidentes entre les deux années d'enquête. On note en particulier plus d'accès aux dispensaires et moins d'accès aux hôpitaux. Dans la deuxième année, les pauvres utilisent les dispensaires d'une façon disproportionnée, et en milieu rural ils utilisent les hôpitaux moins que la population moyenne. Par contre, la proportion des ménages les plus riches qui utilise les hôpitaux a augmenté entre les deux années, et celle qui utilise les dispensaires a diminué. Ces changements entre les deux années dans le type de facilités de santé utilisées par les riches et les pauvres peuvent être expliqués par la nouvelle politique sanitaire qui a instauré la libéralisation de la pharmacie et de la profession médicale. Cette politique serait responsable de la hiérarchisation dans l'utilisation des centres de santé, et avec la restructuration du système hospitalier, l'accessibilité des hôpitaux, bien qu'elle n'est plus gratuite, serait rendue meilleure.

(d) Le logement

La qualité du logement a été examinée à travers trois critères: le type du logement, le mode d'approvisionnement en eau potable et la source d'éclairage. Cet examen indique de grandes différences entre le milieu urbain et le milieu rural. La construction des logements en milieu urbain est d'une qualité meilleure, et les ménages urbains ont plus d'accès à des sources d'eau potable de bonne qualité et à l'électricité (qui n'existe guère en milieu rural). A l'intérieur de chacun de ces milieux, la qualité des logements et les facilités augmentent avec le niveau de vie.

(e) Les dépenses alimentaires

Il existe un très grand écart entre les dépenses alimentaires des riches et celles des pauvres. L'écart n'est pas surprenant, mais c'est la magnitude de la différence qui est frappante. Pour les grains les 40% des ménages les plus pauvres en milieu urbain dépensent moins de 13% du total en milieu urbain, et les 40% les plus pauvres en milieu rural dépensent moins de 25% du total en milieu rural. Au niveau des produits pris séparément, certains sont relativement plus importants pour les pauvres (par exemple, le riz local paddy en milieu rural, la farine de blé en milieu urbain), mais même pour ces produits la contribution des pauvres aux dépenses totales reste faible.

Un schéma pareil est observé pour les aliments autres que les grains. Ces contributions très faibles des ménages pauvres aux dépenses totales sur les aliments indiquent l'inefficacité d'une politique de subventions non-ciblées comme outil d'amélioration des conditions de vie des pauvres.

(f) L'aide alimentaire

En principe, l'aide alimentaire devrait aider directement les ménages les plus pauvres (ou les plus mal-nourris), si les ménages cibles pouvaient être identifiés avec précision. Pour évaluer l'efficacité du programme d'aide alimentaire pendant les deux années d'enquête, nous avons examiné le pourcentage des ménages qui l'ont reçue par quantile et par région de résidence. Si la distribution de l'aide alimentaire avait été bien ciblée, le pourcentage des ménages l'ayant reçue aurait diminué avec le quantile.

L'efficacité de ciblage de l'aide alimentaire a été beaucoup plus précise en milieu urbain qu'en milieu rural. Pendant les deux années, le pourcentage des ménages en milieu urbain qui ont reçu l'aide alimentaire diminue avec le quantile. La même tendance n'est pas évidente en milieu rural; dans chacune des régions du milieu rural et dans chacune des années, le pourcentage des ménages du cinquième quantile qui a reçu l'aide alimentaire dans chaque région est respectivement plus élevé que le pourcentage moyen dans la même région. Même si le tableau n'a pas tenu compte de la quantité de l'aide alimentaire reçue par chaque ménage, c'est évident qu'en milieu rural elle n'était pas destinée aux ménages les plus pauvres. L'aide alimentaire octroyée aux plus riches renforce le doute sur l'efficacité de ciblage des groupes nécessiteux et de l'aide alimentaire, elle-même, comme outil d'allègement de la pauvreté.

A N N E X E II :

DISCOURS DU SECRETAIRE GENERAL DU MINISTERE
DU PLAN A L'OCCASION DE L'OUVERTURE DE
L'ATELIER NATIONAL SUR LES
DIMENSIONS SOCIALES DE
L'AJUSTEMENT.

- 14 avril 1992 -

SEM L'Ambassadeur de la République Fédérale
d'Allemagne

Mesdames et Messieurs les Représentants des
Institutions Internationales et Agences de
cooperation

Honorables invités

Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un grand plaisir de présider
aujourd'hui, au nom du Ministre du Plan, la
cérémonie d'ouverture du premier atelier
national sur les Dimensions Sociales de
l'Ajustement.

Je ferai une mention toute particulière à
l'adresse de la République Fédérale
d'Allemagne, la Banque Africaine de
Développement et la Banque Mondiale qui ont
contribué à la formulation et qui
participent activement à l'exécution des
composantes du Projet Dimensions Sociales
de l'Ajustement.

Je souhaite la bienvenue aux invités
extérieurs qui se sont déplacés pour
participer à l'animation de cet atelier.

Mesdames et Messieurs,

L'objectif fondamental du Projet Dimensions Sociales de l'Ajustement (DSA), est de renforcer la capacité du Gouvernement à intégrer les dimensions sociales dans la formulation de ses politiques macro-économique et sectorielle, et ce en vue de définir, une politique et un plan d'action de lutte contre la pauvreté.

Déjà, en 1987 et pour prendre en compte les effets sociaux de l'Ajustement, le Gouvernement Mauritanien avait mis en place l'Enquête Permanente sur les les Conditions de Vie des ménages (EPCV).

Mesdames et Messieurs les participants :

Les objectifs du présent atelier sont :

(i) présenter et vulgariser le programme DSA, en particulier : ses objectifs, son contenu, son approche et sa méthodologie.

(ii) diffuser et discuter les résultats disponibles, notamment les résultats des enquêtes EPCV et les conclusions de la première partie de l'étude Profil de Pauvreté en Mauritanie;

(iii) susciter une large discussion sur la formulation des politiques sociales en contribuant en particulier à l'amélioration des termes de références relatifs aux études socio-économiques identifiées.

Je vous invite donc à vous pencher consciencieusement sur ces différents thèmes et à formuler des recommandations utiles, à la hauteur du grand intérêt que le Gouvernement accorde à cet atelier.

Je vous souhaite plein succès dans vos
travaux et déclare ouvert l'atelier
national sur les Dimensions Sociales de
l'Ajustement.

Je vous remercie.

A N N E X E : III

E V A L U A T I O N

Une évaluation s'est faite par les participants dès la présentation du rapport provisoire de l'atelier. Les résultats de cette évaluation se présentent comme suit :

1) atteinte des objectifs	4,6/6
2) organisation et conditions matérielles	5,2/6
3) intensité des échanges	3,0/6
4) animation et méthodes pédagogiques	5,3/6
5) durée	4,3/6
6) contenu	4,8/6
7) acquisition à la fin des trois jours	4,9/6
8) utilité dans la vie professionnelle	4,9/6

A N N E X E I V

LISTE DES PARTICIPANTS

NOM ET PRENOM	FONCTION	SPECIALITE	ADRESSE
Mme Aïssata Kane	Consult. Femme et Développement	Educ.éval.proc int-Fem.Dévpmt	BP.71 NKTT
McKay Andrew	Professeur	Universitaire/ Economiste	DEPART.OF ECONOMICS UNIVERS.WARWICK, COVENTRY CV4 7AL,G.B
Achikbache Bahjat	Statisticien		1818 H STREET NW WASHINGTON DC 20433 USA
Sidna O. N'Dah	DGA	Stat.Econom.	BP.55031 NKTT
Mohamed O. Brahim	Chef Département Intervention urgence, SER/CMSN	Economiste	SECRETARIAT EXECUTIF A LA REINSERTION NCT
Saadou Ebih O. Med El Hacem	Chef Sce.Etudes et Planif.DH/MHE	Ingénieur Hydrogéologue	BP.4913 D.HYDRAULIQU TEL.516 11 P.54 NKTT
Diatara Mamadou Sadio	Cadre /MP	Economiste	MINISTERE PLAN. DC.FINANCEMENT. ILOT K N°259 B NKTT
Mohamed O. ABBA	Cons.Eco, coord. Projet DSA/MP	Statisticien économiste	B.P 31112 NKTT
Abdel Wedoud O. Cheikh	Prof. Université	Sociologue	Ministère Education BP.18 NKTT
Moctar O. Med Yahya	DA.Ressources Humaines /MP	Sociologie	MP.BP.238 TEL.516 12 P.140 TELEX 540
Youssef Omar	Administrateur des Programmes		UNICEF BP.620 NKTT
Med El Moctar O. Dahoud	Chef Sce Program Dvlp. Régional	Administrateur	DDR. MIPT NKTT
Nebghouha M.Md Vall	Economiste	Economie	MP.BP.238 TEL.516 12 P.120 ou 130
Khadaja M. Emir	Directrice des Af. Sociales	Administrateur Social	M.SAS. TEL.520 52
Ahmedou O. Md El Hacene	Chef Sce Conjonc ture	Ing.Statistic. économiste	ONS. BP.3892 NKTT

NOM ET PRENOM	FONCTION	SPECIALITE	ADRESSE
Mounina M. Abdallah	Chef.Bureau Coop ératives et CPF	Professeur	S.E.P.F./PCMSN BP.185 TEL 538 60
Bâ Diyé	Conseiller Tech.	Sociologue	M.SAS. BP.1584 NKTT
Cheikh Abdallahi O. Houeïbib	Secrétaire Perm. Projet DSA	Economiste	M.Plan. BP.238 NKTT TEL.547 11 FAX.56285
Brahim O. Abdel- wedoud	Directeur Aménag Urbain	Administrateur	Commune de Nktt BP.5161 TEL.520 32
Mohamed O.Deddahi	Directeur Dévpt. Régional	Administrateur	M.Intérieur.BP.195
Ahmed O. Abdel Fetah	Cadre PNM/VCT.	Ing.Agro-sylvo pastoraliste	CSA - Nouakchott TEL.515 79 B.P.337
Mohamed Idoumou O. Mohamed Vall	Dicteur Régional de l'action Sani taire et Sociale	Médecine gle Epidémiologie	DRASS. NKTT BP.373 TEL 520 87 512 80
Ahmed O. M'Hamed	Cadre à la Cel. de Planification	Economiste	MDR.TEL. 524 03 NKTT
Taleb Khyar O. Med Bouya	Socio-économiste	Socio-économ.	MP. PROJET DSA TEL.562 85
Mohameden O.Bagga	Directeur Planif et Coopération	Planificateur	MEN.BP.227 TEL.512 22
Sidi Med O.Sidina	Dteur Ressources Humaines	Statisticien démographe	MP. BP.238 NKTT TEL 516 12
Sabine Markert	Conseillère	Journaliste	GTZ.RADIO RURAL c/o AMBASSADE RFA BP.4906
Serge Elie	Assist.R.R.PNUD	Administrateur Public	PNUD.BP 620 NKTT
Cheikh Saad Bouh Kamara	Prof. Université	Sociologue/ Exp.consultant international	B.P 5012 TEL.DOM.532 89 FAX.545 05
Oumar Sarr	Adj.Chef.Projet EPCV	Statisticien	ONS. BP.240 NKTT